



UNION LOCALE CGT 7/8

151 rue Bataille

69008 LYON

Tél : 04 78 74 98 95

Mail : ul7.8cgt@orange.fr

<https://ulcgtlyon78.reference-syndicale.fr/>

A Lyon, le 18 février 2025,

Objet : Opposition au dispositif actuel de la ZFE dans la Métropole de Lyon

Monsieur le Maire de Lyon,
Madame et Monsieur le Maire d'arrondissement,
Mesdames les Députées,

L'Union Locale CGT 7/8 souhaite attirer votre attention sur les graves impacts sociaux et économiques liés à la mise en œuvre actuelle de la Zone à Faibles Émissions (ZFE).

Bien que nous soutenions pleinement la lutte contre la pollution atmosphérique et l'urgence climatique, le dispositif tel qu'il est conçu aujourd'hui engendre de profondes inégalités. La vignette Crit'Air, qui se base uniquement sur l'année de fabrication des véhicules, pénalise les ménages les plus précaires, incapables de renouveler leurs véhicules en raison de coûts prohibitifs.

De plus, cette mesure touche de plein fouet les travailleuses et travailleurs, notamment celles et ceux en horaires décalés, qui ne disposent pas d'alternatives viables en l'absence d'une offre de transport en commun suffisante. L'hyper Métropolisation et la conception actuelle des réseaux de transport allongent encore leurs trajets domicile-travail, créant des conditions insoutenables pour une partie importante des salarié-es de nos arrondissements.

L'Union Locale CGT propose des solutions concrètes pour rendre cette transition écologique socialement juste et inclusive :

- Un investissement massif dans les transports publics et les modes de transports doux.
- Repenser la vignette Crit'Air
- Des aides conséquentes pour l'acquisition de véhicules indispensables à un usage professionnel.
- Rendre obligatoire le forfait à mobilité durable avec une prise en charge à cent pour cent des frais de déplacement domicile-travail par les employeurs.
- Une réflexion approfondie sur l'intermodalité et la logistique pour favoriser des modes de transport alternatifs comme le fret ferroviaire et fluvial.

En l'état, la ZFE constitue une "Zone à Forte Exclusion", éloignant encore davantage les travailleuses et travailleurs des centres urbains et alourdissant leurs contraintes financières.

Nous appelons à une révision profonde de ce dispositif afin de répondre aux besoins réels des populations, tout en garantissant la protection de notre environnement.

Nous restons disponibles pour discuter de ces enjeux essentiels et espérons que des ajustements significatifs pourront être apportés rapidement.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire de Lyon, Madame et Monsieur le Maire d'arrondissement, Mesdames les Députées, l'expression de notre considération.

Pour l'Union Locale CGT 7/8
Le bureau